

Compte-rendu du Bureau de la concertation

du 19 octobre 2006

Participants: Représentants habituels de la Ville de Paris, du CRIF, du STIF, d'Espace Expansion. RATP absente.

Associations : « Rénovation des Halles » (E. Bourguinat), « Parole des Halles » (J. Zetlaoui-Léger), Conseil de quartier des Halles (D. Goy-Blanquet).

1) Préparation des prochaines réunions de groupes thématiques

a) Réunion "programmation" du 25 octobre 2006:

- Documentation préparatoire: le Bureau souhaite que soient diffusés si possible avant la réunion le compte-rendu de la réunion du 27 septembre sur les équipements culturels, et la réponse attendue de Christophe Girard à un courrier de l'association "Accomplir".

"Parole des Halles" regrette que sur chaque équipement le diagnostic du maître d'ouvrage fasse toujours défaut, et demande que soient signalées sur le site internet les "études urbaines" pertinentes faites par la SEM Paris-Centre en 2002-2003.

Le Garant souligne que le document diffusé par la DU en vue de la réunion aborde les besoins sans tenir compte d'une analyse à l'échelle du quartier.

- Organisation de la discussion: le Garant souhaite qu'elle soit conduite (au besoin avec l'aide d'un "rapporteur" de séance) en suivant un fil conducteur annoncé (à partir du document préparatoire), et qu'en fin de réunion, le Président de séance tire les conclusions en termes de sujets traités au cours de la réunion et de sujets à traiter au cours de la réunion "programmation" suivante (7/12).

b) Réunions suivantes:

- Jardin (7/11): son ordre du jour sera fait des questions recensées dans le document diffusé et présenté par la DU au CPC du 6 octobre (1ère page, colonne de droite), ce qui comprend notamment la question des besoins propres des enfants. Documentation à diffuser: cahier des charges des études sur ce point annoncées le 29 juin par Yves Contassot.

- "Architecture et insertion" (15/11): le Garant et la DU y travailleront, à partir des résultats de la réunion du 25 octobre.

- "Circulations verticales" (23/11): elle sera préparée par tous les participants à partir des éléments des études de scénarios d'accès réalisées par David Mangin (et hypothèses de flux associées), et de possibles contributions (diagnostics-scénarios) des partenaires.

- Rédaction du cahier des charges (9/1): les membres du Bureau demandent qu'une esquisse en soit diffusée dès que possible, afin de guider les travaux des groupes thématiques de la période (notamment celui du 7 décembre).

2) Rôle de la "consultation des usagers" en cours

IPSOS rédige actuellement le document issu de la première phase, dite quantitative. Ce document sera diffusé dès que possible (site internet, membres du Bureau).

Pour préparer les réunions de la 2^e phase dite qualitative (4 et 18 novembre), il est demandé que "Missions publiques" qui les organise soit invité à assister aux réunions des groupes thématiques, si possible dès celle du 25 octobre, afin de pouvoir poser aux groupes d'usagers des questions pertinentes. Les associations représentées au Bureau seront invitées, comme le Garant, aux réunions du 18 novembre, et à cette fin informés des questions mises à leur ordre du jour.

3) Site internet

Le Garant remercie la DU d'avoir actualisé le dossier des Halles sur le site, et demande que toute information diffusée par le maître d'ouvrage au titre de la concertation soit désormais instantanément disponible sur le site. Il demande en outre que la rubrique "tribune des associations" y soit formellement ouverte; celles-ci souhaitent être relancées pour la nourrir, en commençant par leur propre présentation.

4) Local de la concertation

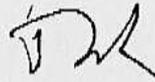
Le Garant rappelle sa position: parce que le besoin d'un lieu à la fois d'exposition et de réunion sur le site est urgent, il considère avec intérêt la proposition que l'"ex-brasserie" (110 m²) soit appêtée et rendue disponible à cet effet avant la fin 2006; il souhaite que la question de la localisation du projet de bagagerie (dans ou hors site) soit arrêtée par la Ville dans le même mouvement.

"Rénovation des Halles" souhaite que soient discutés à cette occasion l'ensemble des choix de localisation actuellement soumis à la Ville (le également celui de la maison des associations).

5) Réunion publique

Les associations, conscientes comme le Garant du déficit d'information publique sur l'état du projet, demandent que la réunion publique envisagée lors du CPC du 6 octobre soit tenue avant janvier 2007: décembre 2006.

Prochaine réunion du Bureau proposée: mardi 21 novembre, 19 heures.



Thierry Le Roy